

www.deplacementspros.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

PV : un webinair pour s'adapter à l'obligation d'identifier les conducteurs

Depuis le 1er janvier 2017, les entreprises ont l'obligation d'indiquer, sous 45 jours, l'identité du conducteur pour toute infraction commise avec un véhicule société. Mapping Control organise un webinar le 14 mars prochain pour détailler ce texte et présenter les solutions qu'il propose aux entreprises.



Un webinair pour trouver des solutions pour identifier les conducteurs des véhicules d'entreprise

Les sociétés doivent maintenant transmettre l'identité du conducteur qui a commis une infraction avec un véhicule de la flotte, sous 45 jours. À défaut, le chef d'entreprise, en sa qualité de représentant légal, sera personnellement condamné à régler une amende de 4ème classe.

Mapping Control organise un webinar pour présenter les solutions proposées par la télématique embarquée pour identifier le conducteur au volant et automatiser la gestion des amendes, le 14 Mars 2017 de 11h15 à 11h30.

Cette conférence gratuite de 15min sera animée par Fabien Panier, Directeur Des Ventes de [Mapping Control](#). Elle sera aussi disponible en rediffusion pendant 6 mois.

Pour participer, il faut s'inscrire via [ce lien](#)